



Le savez vous ?

HOMOLOGATION MANITOU

COLORAID est homologué **MANITOU**.

Nous livrons déjà plusieurs sites.

- Validation sur différentes catégories selon leur manuel d'exigences GRP-PR-QU-002, version 1.0.

Critères importants :

- La tenue brouillard salin 500 h,
- La tenue UV 1000h,
- Fabrication en petites quantités avec un délai rapide,

- Homologués sur différents supports avec des systèmes peinture différents :

-> Acier phosphaté,

Primaire conseillé 2116 crème 2 K + couche de finition 6233 ou 6234

-> Acier grenailé,

Primaire conseillé 2116 crème 2 K + couche de finition 6233 ou 6234

-> ABS-PMMA,

Primaire conseillé 2195 crème + couche de finition 6233 ou 6234.

- Pour les bras télescopiques, 2116 satiné.

Pour les nacelles, le 6261 PH noir Satiné a été sélectionné grâce à son très faible coefficient de friction qui lui donne un excellent pouvoir glissant.



N'hésitez pas à nous questionner pour échanger techniquement sur les produits et avoir le détail des critères de validation ainsi que les teintes homologuées.

www.coloraid.fr

FABRIQUÉ
EN FRANCE

COLORAID

LA SOLUTION PEINTURE

